

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

Séance du Mercredi 25 Octobre 2023

L'An deux mille vingt-trois et le vingt cinq octobre le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mr Pascal Pion, Mme Jeanine Parent Adjointes, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Claude Rimette, Mr Raphaël Berthillier, Mme Delphine Champion, Mr Franck Dussud, Mr Nicolas Perche, Mme Marie Claude Pagneux Mr Laurent Martin, Mme Nathalie Buffy Mr Freddy Berezyiat

Excusés : Mr Emeric Landre ayant donné pouvoir à Mme Champion

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 25 OCTOBRE 2023**

Mme Françoise DELAY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Les questions n°5 et 6 sont ajournées car les documents ne sont pas parvenus.

Nelly Catherin , directrice du Musée, et son collaborateur Remi Gentis présentent le bilan de l'année 2023 et les projets 2024.

1- Demande de subventions pour le musée

Le conseil municipal prend connaissance du projet d'exposition temporaire pour 2024 intitulée « De Tony à Chintreuil Itinéraire d'un paysagiste du 19^{ème} siècle »

Le budget prévisionnel de cette exposition est le suivant :

Dépenses	Euros	Recettes	Euros
Transport des Oeuvres	600	Commune de Pont-de-Vaux	10 200
Aménagements muséographiques	500	Billetterie boutique	10 000
Communication	5 000	Conseil Régional	6 500
Dessins David	5 000	DRAC	10 000
Assurance	900	Amis du musée	1 500
Éditions (petit journal)	1 000		
Documentaire	20 000		
Immersion sonore	4 000		
Actions culturelles	1 200		
Total	38 200		38 200

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce projet et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions telles que mentionnées.

D'autre part, le Musée Chintreuil attire chaque année de nombreux visiteurs à l'occasion des expositions temporaires. Ces visiteurs ont alors l'occasion de découvrir les collections permanentes du Musée et notamment les œuvres du peintre Antoine Chintreuil. Afin de permettre au Musée d'offrir aux visiteurs la possibilité de découvrir d'avantage l'œuvre du peintre, il semble opportun d'enrichir la collection. Le Musée a eu l'opportunité d'acquérir aux enchères un tableau intitulé « Coup de soleil sur la mer à Boulogne » pour le prix de 8540 €.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération

ETAT	2135 €
REGION	2135 €
Amis du Musée	2135 €
Autofinancement	2135 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions prévues au plan de financement.

Mr Berezyiat indique qu'habituellement les dépenses ne doivent pas être réalisées avant les demandes de subventions. Il lui est précisé que l'achat de ce tableau a été fait via une vente aux enchères et que les financeurs en ont été informés. Mr Berezyiat demande si un écrit a été produit dans ce sens. Il est donné lecture du message électronique reçu.

2- Recrutement d'un adjoint du patrimoine et d'un adjoint technique territorial

Le conseil municipal, décide de créer un emploi d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet pour le recrutement de Mr Perrin, actuellement agent contractuel. Mr Berezyiat demande quel est le nombre d'agent en équivalent temps plein aux services techniques. Actuellement 7 agents à temps complet composent le service.

Mr Gentis quant à lui sera recruté sur le poste d'adjoint du patrimoine à 26 h hebdomadaire existant au tableau des emplois.

3- Décision modificative du budget

Le conseil municipal vote les décisions modificatives suivantes :

Budget Principal :

<i>Nomenclature</i>	<i>Décisions modificatives</i>
Fonctionnement	32 885,00
Ch. - 011 Charges à caractère général	20 000,00
Art. - 61521 Terrains	20 000,00
Ch. - 014 Atténuations de produits	10 855,00
Art. - 739221 FNGIR	10 855,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 830,00
Art. - 681(ordre) Dotations aux amortissements et aux provisions - charges de	1 830,00
Investissement	-78 784,00
Ch. - 23 Immobilisations en cours	-78 784,00
Art. - 2315 Installations, matériel et outillage techniques	-76 784,00
Op. - 448 Réhabilitation du barrage des Aiguilles	26 500,00
Op. - 466 Aménagement chemin accès centre ville	-114 680,00
Op. - 469 débitumisation des cour d'écoles	-30 904,00
Op. - 470 Sonorisation de la Ville	25 000,00
Op. - 471 Video protection	7 500,00
Op. - 472 Installation d'un écran à la salle des fêtes	10 000,00

<i>Nomenclature</i>	<i>Décisions modificatives</i>
Fonctionnement	32 685,00
Ch. - 013 Atténuations de charges	3 889,00
Art. - 6419 Remboursements sur rémunérations du personnel	3 889,00
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers	20 000,00
Art. - 70876 par le GFP de rattachement	20 000,00
Ch. - 731 Impositions directes	8 796,00
Art. - 73111 Impôts directs locaux	8 796,00
Investissement	-76 784,00
Ch. - 024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	-20 000,00
Art. - 024 Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	-20 000,00
Op. - OPFI Opération financière	-20 000,00
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	3 216,00
Art. - 2805(ordre) Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciel	3 216,00
Op. - OPFI Opération financière	3 216,00
Ch. - 13 Subventions d'investissement	-60 000,00
Art. - 1323 Départementa	-60 000,00
Op. - 466 Aménagement chemin accès centre ville	-60 000,00

Budget assainissement :

<i>Nomenclature</i>	<i>Décisions modificatives</i>
Fonctionnement	
Ch. - 011 Charges à caractère général	29 133,00
Art. - 62871 à la collectivité de rattachement	29 133,00
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	46 868,00
Art. - 6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	46 868,00
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	-76 001,00
Art. - 658 Charges diverses de gestion courante	-76 001,00

(18 voix pour – 1 abstention)

4- Questions diverses

- Admission en non valeur : Le trésor public a présenté une liste de créances irrécouvrables pour la somme de 179.70 €. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'admettre cette somme en non valeur.
- Mr Touraine indique qu'une nouvelle entreprise a été désignée pour la traçage des la voirie. Les travaux réalisés sont satisfaisants. Des traçages de stationnement seront réalisés Rue de l'Ecoles sui sera alors mise en sens unique.
- Un giratoire en phase de test a été réalisé Place Legrand. Lorsque le dossier sera validé un dôme franchissable sera réalisés est des ajustements seront à prendre en considération.
- Mme Buffy signale que le panneau Stop de la rue Franche est trop petit : ce panneau sera changé.
- Mme Massu signale des trous Places Bertin, deux personnes sont tombées
- Mr Bereziat félicite la municipalité sur les aménagements de voirie réalisés (stationnement Rue Vice Amiral Decourt, giratoire)

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements du Jumelage et rappelle qu'en 2024 nous fêterons les 30 ans du jumelage avec la Ville de Dorhnan en Allemagne
- Arbre de la laïcité : les DDEN souhaite planter l'arbre de la laïcité le 18 novembre prochain. Il est proposé de le planter Place de Dorhnan. Mme Pagneux se renseignera car habituellement l'arbre de la laïcité est plutôt planté dans les écoles. A l'heure de la rédaction de ce compte rendu, il a été porté à notre connaissance que le budget alloué pour l'arbre de la laïcité concerne l'ensemble des communes de l'ancien canton de Pont de Vaux. C'est pourquoi le choix de l'emplacement s'est porté sur un endroit accessible à tous.
- L'enquête publique relative au schéma directeur des eaux pluviales se tiendra du 15 novembre au 15 décembre prochain . Une permanence se tiendra à Pont de Vaux le 04 décembre.
- Tempête du 15 Juillet : une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle avait été faite. Celle-ci a été refusée au motif que les dommages provoqués par des vents violents sont couverts par la garantie tempête obligatoirement prévue par les contrats d'assurance dommages aux biens.
- Mr Touraine indique la saisie des adresse dans la base des adresses nationales (BAN) est en cours
- Mr Nicolas Perche signale des poubelles déposées régulièrement Rue de l'Eperon. Il est précisé qu'à chaque dépôt d'ordures des recherches sont effectuées pour trouver les auteurs et les verbaliser.
- Mme Guillain signale que des poubelles ne sont pas rentrées après le passage du camion et en conséquence restent plusieurs jours sur le trottoir et gênent le passage. Elle signale également que la poubelle dédiée aux déjections canines Place Poisat a été vandalisée.
- Mr Berthiller indique que le traçage au Grand Faubourg est une réussite. Toutefois le fonctionnement des feux tricolores est à repenser.
- Mme Rimette indique qu'un bateau épave a été évacué du port de plaisance à la satisfaction des plaisanciers.
 - Mme Buffy indique que des véhicules venant de la Rue de la Resistance prennent la Rue Franche à sens unique malgré la signalisation
- Mr Dussud indique qu'une enquête publique sur un projet éolien à St Trivier de Courtes se tiendra du 07 novembre au 9 décembre à St Trivier de Courtes.
- Mr Laurent Martin signale un dysfonctionnement de l'éclairage public Place Poisat
- Mme Delphine Champion annonce que le théâtre de l'ouvrier jouera une pièce le 03 décembre à St Julien sur Reyssouze
- Mr Pion indique que suite aux intempéries il a été constaté de nombreuses fuites sur les toitures de différents bâtiments. Des devis de réparation seront demandés et il faudra prévoir un budget significatif.
- Mme Delay indique que la marche d'Octobre Rose a rassemblé 290 marcheurs et a permis de récolter 1740 € au bénéfice de la Ligue Contre le Cancer.
- Le puçage des poubelles se poursuit
- Le calendrier des fêtes pour 2024 est en cours d'élaboration
- Une commission communication sera réunie prochainement pour l'élaboration du bulletin municipal
- Fleurissement : beaucoup de vivaces ont été plantées. La tempête de juillet a occasionné de nombreux dégâts
- Mr Bugaud indique que le matériel de signalisation des chemins de randonnées a bien été réceptionné. Toutefois il faut à nouveau débayer les chemins en raison de nombreux arbres tombés.
- Mr Berezziat signale un erreur dans un compte rendu du 31 mai 2022 sur le site internet. (NDLR ce type d'erreur peut être signalé à tout moment au secrétariat de mairie sans attendre une réunion du conseil municipal)
- Mr Berezziat indique qu'il adresse à l'ensemble des conseillers municipaux les directives relatives aux procès-verbaux des séances du conseil municipal.
- Mr Touraine indique qu'une réunion publique relatives à la société de pêche se tiendra le 14 novembre prochain à la mairie

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21 h

PONT DE VAUX le 31 Octobre 2023

Le Maire,
Yves PAUGET


